

*Questions orales*

Depuis des mois déjà, le ministre nous promet de prendre diverses mesures de stimulation de l'économie. Au départ, nous nous attendions à ce que le budget soit déposé à la fin février. Puis on a parlé de la fin mars. Il semblerait maintenant que le ministre envisage de déposer son budget en avril. Le ministre pourrait-il dire exactement aux Canadiens quand il compte présenter son budget afin que nous puissions nous mettre au travail et assurer la reprise de l'économie?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Madame le Président, je suis impatient de présenter le budget, mais comme je l'ai dit, si les députés voulaient bien adopter rapidement les projets de loi relatif à la loi de l'impôt sur le revenu et au pouvoir d'emprunt, il me serait plus facile ensuite de présenter rapidement le budget. Or, les choses traînent. Le débat dure depuis déjà plusieurs jours et nous n'en voyons pas encore la fin. Je tiens à dire au député que j'ai tout aussi hâte que lui que le budget soit déposé.

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Eh bien faites-le!

**M. Lalonde:** Nous allons tâcher de trouver une date qui convienne à tout le monde.

**M. Riis:** Madame le Président, j'espère que le ministre n'insinue pas que l'opposition ralentit l'adoption des projets de loi en question. Le gouvernement réclame un pouvoir d'emprunt de 19 milliards de dollars et on ne peut pas dire que nous ralentissons l'adoption du projet de loi, alors que nous n'en discutons que depuis quelques jours.

LA POLITIQUE DE LA BANQUE ROYALE CONCERNANT LA SAISIE  
DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

**M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap):** Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au ministre des Finances et concerne cette fois la décision prise par la Banque royale du Canada. Le ministre est certainement l'une des personnes à la Chambre qui peut le mieux comprendre le rôle de l'exploitation agricole familial puisqu'il descend d'une longue lignée d'agriculteurs. Je voudrais donc lui demander s'il est d'accord avec la nouvelle politique instaurée par la Banque royale du Canada qui consiste à saisir les exploitations agricoles dont les propriétaires ne peuvent rembourser leurs dettes pour les leur louer ensuite?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Madame le Président, le problème n'est pas de savoir si je suis d'accord ou pas avec la politique de la Banque. Il s'agit là d'une décision prise par une entreprise privée. Si j'en juge par ce que j'ai lu dans la presse à ce sujet, il semble que les porte-parole d'exploitants agricoles ont accueilli favorablement cette décision, dans la mesure où elle permet aux familles d'exploitants agricoles de pouvoir rester sur leur terre. Ils espèrent que les familles en question pourront reprendre possession de leur exploitation agricole dès que leur situation financière se sera

améliorée au lieu d'être obligés de quitter une terre sur laquelle ils vivent depuis des années, voire parfois depuis des générations.

Certains des porte-parole des exploitants agricoles estiment que la Banque royale a pris une mesure très charitable. Elle aurait pu carrément expulser les agriculteurs de leur terre. C'est une question de point de vue et je n'ai pas l'intention de condamner la décision prise par la Banque royale. Le problème est de savoir si les agriculteurs préfèrent que la Banque saisisse carrément leur exploitation ou la loue aux familles qui l'occupent. Il va de soi que je préférerais de beaucoup que les taux d'intérêt baissent afin que les charges des agriculteurs et des chefs de petites entreprises soient allégées. Le député a certainement appris que le taux d'escompte fixé hier par la Banque du Canada est le plus bas que nous ayons connu depuis quatre ans et demi. Cette mesure va servir les intérêts des agriculteurs en particulier et de tout le monde en général. Nous avons l'intention de poursuivre dans cette voie afin d'amener une baisse des taux d'intérêt et de faciliter les choses pour tous les Canadiens.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

L'EMPLOI

LE PROGRAMME D'ÉTÉ POUR LES ÉTUDIANTS—L'ÉCHÉANCE  
POUR L'ENVOI DES DEMANDES

**M. Fred McCain (Carleton-Charlotte):** Madame le Président, des habitants de ma circonscription ont protesté contre la date limite de présentation des demandes pour les différents éléments du Programme été Canada. Je demande au vice-premier ministre de signaler au ministre de l'Emploi et de l'Immigration que ce programme et la date limite n'ont pas été annoncés dans bien des régions rurales. Je voudrais savoir si le ministre serait disposé à reculer d'au moins deux semaines l'échéance pour l'envoi des demandes admissibles relatives à tous les éléments du programme.

[Français]

**M. Rémi Bujold (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Madame le Président, je dirai à l'honorable député que beaucoup de ministériels ont également fait des instances au ministre de l'Emploi et de l'Immigration relativement à cette possibilité. C'est une suggestion qui a été analysée au sein du ministère, et il est évident que nous allons examiner et étudier toutes les possibilités d'ajouter quelques jours à la date du 4 mars qui avait été fixée. Je peux dès maintenant dire à l'honorable député que les fonctionnaires du Canada considèrent cette possibilité, et que des projets à cet effet seront acceptés après le 4 mars.